L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 11 JUIN 1890.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 juin 1890.—Indications : Pour la Louisiane : Temps beau, température stationnaire, vents du sud.

Température du 10 juin 1890.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	80	27
Midi	86	30
3 P. M.	88	31
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Dennis O'Day à Mlle Emily Garde.
Herman Schroeder à Mlle Ella Hammond.
Robt. Jones à Mlle Agnes Avery.
Joseph Guicsalois à Mme Vve Elizabeth Noble.

Naissances.

Mme F. A. Meyers, un garçon.
Mme Geo. Biermann, un garçon.
Mme Joseph Bossenmeyer, un garçon.
Mme Geo. A. Koepke un garçon.
Mme Sosthène L. Zéno, une fille.
Mme Elias Landauer, une fille.
Mme Wm. Doran, une fille.
Mme Geo. E. Foster, une fille.
Mme Joseph Dufour, une fille.
Mme John Gorman, une fille.
Mme John Jury, une fille.

Décès.

Wallace A. Lynch, 8 mois, Alger.
Thos. Garney, 76 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Agnes M. Dickson, 13 ans, 166 rue Carondelet.
Wm. Spriggs, 8 mois, 23 rue Washington.
Charlotte Brown, 12 jours, coin Hillary et Treizième.
Paul Dupuy, 4 ans, Ouest Baton Rouge, Lne.
Pierre Wingelon, 4 mois, Bayou St-Jean.
Mme Vve M. Hagans, 48 ans, rue Montégut, près Remparts.
René Dumestre, 56 ans, coin St-Antoine et Marais.
John Gretchen, 4 mois, 257 rue Chartres.
Edward A. Trayle, 1 an, 83 rue Union.
Peter T. Mayer, 69 ans, 27 rue Esplanade.
Chas. S. Danenhauer, 3 mois, 246 rue Félicité.
Annie E. McMurray, 10 ans, 490 rue Bourgogne.
William Johnson, 14 mois, 453 rue Jackson.
Bridget M. Shelly, 8 mois, 18 rue Espagne.
Sarah Ray, 6 jours, Memorial Home.
Octavia Adams, 14 mois, coin Octavia et St-George.
Frederick F. Pretcher, 5 jours, coin Hampton et Short.
Henry Wenn, 58 ans, coin Première et Willow.
Clara Johnson, 32 ans, Louisiana Retreat.
Mme Mary Reuil, 37 ans, 74 rue St-André.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

O. Holmgren à M. F. Webert, un terrain borné par les rues Seguin Barthelemy, Alix et Eliza, $900.

Succession C. H. Sabad à W. Long, deux terrains bornés par le Chemin du Bayou et les rues Kerlerec, Miro et Tonti, $3,400.

Mme P. Hooley à Mme M. Brown, un terrain borné par les rues Constance, Laurel, Bordeaux et Lyon, $650.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—New Orleans, Mobile and Texas R. R. Co., contre D. Negrotto—Injonction perpétuée.

Helène E. Fulen contre la Louisiana Ice Mfg. Co.—Jugement en faveur des défendeurs.

Cour Civile.—Les enfants de W. Bothick, entrepreneur de pompes funèbres, demandent l'interdiction de leur père. Son esprit s'est affaibli et sa seconde femme en profite ; ainsi dit la pétition des demandeurs, pour s'arroger le droit de diriger les affaires et s'approprier les fonds au détriment de M. Bothick et de ses enfants. En conséquence, à leur grand regret, ils se voient dans la nécessité de demander la nomination d'un curateur. Ils proposent M. J. W. ou T. B. Bothick comme curateur et J. A. Solari comme sous-curateur.

Antonio Agosti contre les héritiers de E. J. Lawless, pour être mis en possession de certaine propriété.

B. J. Montgomery contre D. C. Matthews, pour obtenir un ordre de saisie.

Anna Joséphine Martin contre A. E. Martin, en partage.

Cour criminelle.—Section A.—A. Duvernay, larcin, 6 mois.

Colfax Coleman, coups et blessures, 1 an de prison.

Philippe Lacas et Arthur Behan, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Gerhardt Stumpf, coups et blessures, acquitté.

Comité de finances.—Le comité de finances a tenu hier une séance spéciale pour adopter les ordonnances relatives aux finances.

Le contrôleur a envoyé la liste suivante de soumissions d'offres pour abaisser les ruisseaux du marché Ste-Marie:

Frits Jahnecke, $1292.
Geo. F. Bandlett, $993 84.

Propositions pour le forage d'un puits artésien dans le 6me district:

Southern Artesian Well Co.—$1199, 50,000 gallons par 24 heures.

John A. C. Wadsworth—$1000, 50,000 gallons par jour; $1350, 65,000 gallons par jour; $1750, 100,000 gallons par jour.

La seule offre pour la construction du chemin de fer de Ceinture est celle de la N. O. Elevated R. R. Co., qui propose de fournir un cautionnement de $50,000.

Election de M. C. C. Piper.—Hier, a eu lieu dans le 12me ward, l'élection d'un représentant au corps législatif pour remplir la vacance causée par la disparition de M. A. Phillips. Trois candidats étaient en présence : M. C. C. Piper, candidat démocrate en faveur du renouvellement de la charte de la Loterie, et MM. J. B. Commagère et A. Plique.

Voici le résultat de l'élection :

	Poll 1	Poll 2	Poll 3	Total.
C. C. Piper	399	311	325	1035
J. B. Commagère	34	19	5	58
A. Plique	6	8	9	23

Majorité de M. Piper sur ses deux adversaires réunis : 954 voix.

Avis au public.—Le maître de poste général a décidé, pour rendre plus complet le système de distribution gratuite des matières postales, de trouver un système de boîtes aux lettres s'adaptant à l'intérieur ou à l'extérieur des portes des résidences sans les détériorer.

Ces boîtes, qui devront être d'un prix peu élevé, économiseront beaucoup de temps aux facteurs. Dans le but de trouver ce modèle de boîte, le maître de poste a nommé le comité suivant pour inviter le public à soumettre à chacun des membres des dessins ou des modèles de boîtes qui rempliront les conditions requises :

C. Van Cott, maître de poste, New York, N. Y.; J. B. Harlow, maître de poste, St-Louis, Mo.; John W. Ross, maître de poste, Washington, D. C.; G. W. Nott, maître de poste, Nouvelle-Orléans, Lne; Jno. M. Corse, chairman, maître de poste, Boston, Mass.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 1er octobre 1890.

Après cette date, le comité se réunira pour examiner les dessins, plans ou modèles soumis par le public et adressera son rapport au maître de poste général, lui recommandant l'usage de la boîte qu'il jugera préférable. Il est recommandé aux fabricants ou inventeurs qui soumettront des plans de boîtes de les accompagner d'une description qui en fasse comprendre les avantages.

Liste des Lots gagnés au festival des pompiers.—On nous adresse la liste suivante des numéros qui ont gagné des lots à la tombola tirée au festival des pompiers :

Ont gagné des lots, les Nos 1768, 1547, 15,866, 5237, 168.

Le No 52 a gagné le vêtement.

Le prix décerné pour les exercices militaires a été décerné à C. H. Adams, des Louisiana Rifles.

Le manteau imperméable que devaient se disputer les divers foremen a été gagné par C. Berthelson, de la Compagnie No 3.

La coupe a été accordée à la compagnie Eagle No 7.

Les porteurs des numéros mentionnés ci-dessus peuvent réclamer leurs lots au bureau de la Firemen's Charitable Association.

Statistique mensuelle.—Il résulte de la statistique mensuelle dressée par la police, que le nombre des arrestations pour le mois de mai a été de 1846, dont 1420 hommes et 426 femmes. Il y a eu 5 enfants perdus, 40 animaux mis en fourrière, 80 accidents, 5 magasins trouvés ouverts, 12 vols et 35 incendies.

Chute.—Hier matin à 1 heure, une négresse du nom de Dora Thornton, habitant rue Jackson entre Locust et Freret, est tombée du train du Fort Espagnol, rue Bienville entre Génois et Tétémaque. Elle s'est cassé le bras et la jambe gauche. Ses blessures sont dangereuses.

Perdu.—Mlle Faur qui arrive du Mississippi et est descendue rue St-Charles No 224 a informé l'agent McConnell, en descendant du train du Louisville-Nashville, qu'elle venait de perdre son porte-monnaie contenant $25.

Blessé.—Hier, à 4 heures de l'après-midi, Geo. Wilier, âgé de 14 ans, qui se baignait dans le fleuve au pied de la rue Toledano, s'est blessé au genou droit avec un tesson de bouteille.

La Loterie à la Législature.

Le bill de la Loterie, présenté à la Chambre par M. Shattuck, a été référé hier, après la seconde lecture, au comité spécial qui avait déjà été nommé dans ce but. Le comité, on le sait, se compose de neuf membres, dont six favorables à la Loterie et trois opposés.

Les adversaires de la proposition Morris se sont montrés surpris de la rapidité des mouvements de ceux qu'ils ont surnommés les *pros*. Le fait est que ces derniers ont jusqu'à présent manœuvré très habilement. Ils parlent peu, ne tiennent pas de conciliabule comme les *antis*, mais ils ont évidemment tout combiné et calculé avec une profonde connaissance du terrain.

Quand le comité fera-t-il son rapport ? Il faudra donner le temps aux trois adversaires de la Loterie de préparer leur rapport de minorité, de sorte qu'il n'est guère probable que la Chambre passe à la troisième lecture et au vote avant la semaine prochaine.

Si le bill passe à la Chambre il faudra qu'il subisse ensuite l'épreuve du Sénat. Tout cela prendra un peu de temps et il est à peine admissible qu'un vote définitif des deux Chambres puisse avoir lieu avant la fin de la troisième semaine de juin. Peut-être ira-t-on plus vite ? Tout cela dépend des comités auxquels la mesure est référée.

Les conjectures, dira-t-on, ne signifient rien en ce moment ; néanmoins, il nous semble hors de doute que la majorité des deux tiers de chaque chambre sera acquise à la proposition de M. Morris. Ce que le peuple veut, c'est qu'on lui soumette celle-ci, qu'on le laisse libre de l'accepter ou de la repousser, qu'on le reconnaisse comme le seul juge de la question, qu'on lui permette enfin de se prononcer librement et de clore le débat par un verdict affirmatif ou négatif, selon sa conscience et le sentiment de ses intérêts.

La révision judiciaire.

Le comité judiciaire du Sénat et celui de la Chambre s'occupent en ce moment de la révision des districts judiciaires de l'Etat. Le sous-comité avait même rédigé un bill qui devait être soumis à la Chambre, mais les membres apprenant que l'ex-juge Poché était à Baton Rouge, a désiré qu'il les éclairât de son expérience.

M. Poché s'est rendu à leur désir et est entré dans de longs développements relatifs au fonctionnement du système judiciaire de la Louisiane, tel que l'a établi la présente Constitution. Il s'est opposé à l'abolition des cours d'appel ; si ces tribunaux sont supprimés, a-t-il dit, la tâche de la Cour Suprême deviendra presque impossible à accomplir. Elle peut y suffire à cette heure, à cause de l'aide que lui prêtent les cours d'appel.

M. Poché a déclaré qu'il serait utile de créer pour tout l'Etat deux cours de circuit qui rempliraient deux termes dans les principales villes de leurs circuits respectifs, et dont la juridiction serait de $1,000 à $2,000 avec droit d'appel à la Cour Suprême pour toutes les questions de droit. La Cour Suprême d'une autre part ne devrait pas être tenue de siéger hors de la Nouvelle-Orléans.

Le comité a prié M. Poché de vouloir bien rédiger un bill dans le sens des explications qu'il venait de donner, et l'ex-juge de la Cour Suprême a répondu qu'il le ferait avec plaisir et soumettrait très prochainement son travail au comité.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Le duc d'Orléans.

Paris, 7 juin—On télégraphie de Paris aux journaux de New York: La mise en liberté du duc d'Orléans a été l'œuvre personnelle du président Carnot. Une fraction importante du parti républicain ne voulait pas que le duc fût l'objet d'un acte spécial de clémence. L'idée dominante était qu'il fût gracié à l'occasion du 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille. Cette date est souvent choisie pour la mise en liberté des prisonniers envers lesquels le gouvernement est disposé à faire acte de clémence. Mais le président Carnot, néanmoins, a préféré ne pas accorder la grâce du duc dans des conditions que les royalistes auraient pu considérer comme un affront.

L'interpellation qui a été faite à la Chambre des Députés a montré qu'il y avait une forte minorité républicaine opposée à cet acte spécial de clémence. Cependant le gouvernement a obtenu une jolie majorité, et l'on ne prévoit pas que la mise en liberté du duc d'Orléans ait aucun résultat fâcheux.

Rente française.

Paris, 10 juin—Le trois pour cent est coté à 92 francs 45 centimes.

Le ministre de la guerre austro-hongrois.

Pesth, 10 juin—Le ministre de la guerre en Autriche a harangué aujourd'hui les délégations austro-hongroises au sujet des crédits demandés par le gouvernement pour l'armée. Il a dit qu'il regrettait d'être obligé de dire que les crédits militaires soumis aux dites délégations ne pouvaient pas être réduits.

Il est important d'augmenter l'effectif de l'armée autrichienne en temps de paix. D'autre puissances ont augmenté leurs forces militaires et devant cet état de choses l'Autriche ne peut pas rester inactive.

Les vignobles espagnols.—Les pêcheries.—Les suicides en Russie.—Les missionnaires en Australie.

Londres, 10 juin.—Muley Hassan, le sultan du Maroc, recherche l'amitié de l'Allemagne contre toute attaque de la France sa voisine, en Algérie. Il a soumis dernièrement au peuple la question de savoir si le pays devait être ouvert davantage à l'immigration; la réponse a été presque unanimement négative.

Les fermiers de Catalogne n'ont pas réussi dans leur tentative d'importation des vignes américaines. Ils avaient il y a quelques années converti une grande partie de leurs terres plantées de maïs, en vignes, les vignes du pays ayant été détruites par le phylloxera.

C'est alors qu'ils ont planté les variétés américaines, qui tout d'abord promettaient beaucoup, nous ont été abîmées par l'oïdium et le *mildew* excepté en certains endroits où elles ont été sauvées à force de solution de sulphate de cuivre et de chaux.

On prétend que les négociations entre l'Angleterre et la France au sujet des pêcheries vont être suspendues jusqu'au retour des délégués français à Terre-Neuve, où ils s'étaient rendus pour faire une enquête et dresser un rapport exact de la situation. Il y a eu depuis peu à St-Pétersbourg un nombre inquiétant de suicides.

Les victimes appartiennent généralement à la haute société. Aujourd'hui, un étudiant de l'école des mines s'est brûlé la cervelle pour une cause restée absolument mystérieuse pour ses camarades.

La police de St-Pétersbourg rattache toutefois cette série de suicides aux récentes arrestations de nihilistes à Paris et aux révélations contenues dans les documents trouvés chez les conspirateurs par la police parisienne.

La police de St-Pétersbourg est maintenant plus que jamais convaincue que le complot existait simultanément à Paris et à St-Pétersbourg. En conséquence, la tentative faite par le ministre de l'intérieur, en vue d'obtenir de l'ambassadeur français les noms mentionnés dans les documents saisis à Paris, aura pour résultat de causer de nouveaux suicides, à moins que les personnes compromises dans le complot ne préfèrent la fuite à la mort.

On annonce du sud de l'Australie que la population proteste contre la conduite arrogante des missionnaires allemands dans le nord, sous prétexte de répandre le christianisme.

Les indigènes sont maltraités, enchaînés et fouettés jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance.

Ces atrocités sont commises par ordre des missionnaires afin de démontrer aux natifs la puissance des chrétiens.

Des joueurs qui avaient été victimes de la fraude des propriétaires d'une maison de jeu, à Pesth, Hongrie, l'ont attaquée et démolie. Les propriétaires et les employés ont eu grand'peine à se tirer de l'affaire et à sauver leur vie. Plusieurs d'entre eux ont été fort maltraités et ont été très heureux de l'intervention de la police.

La situation en Afrique.

Londres, 10 juin—Les puissances européennes ne semblent pas atteindre très rapidement leur but de suppression de la traite des esclaves qui leur sert plutôt de prétexte à se partager l'Afrique. La traite continue toujours sur la mer Rouge sans qu'on essaie d'y mettre fin. Plusieurs milliers de jeunes Africains sont enlevés chaque année et vendus sur la côte de la mer Rouge où ils sont fort maltraités.

Le fait qu'il n'y a pas là de territoire fertile à saisir explique l'abstention de l'Angleterre, dont les navires stationnés à Aden sont cependant à proximité des lieux où se pratiquent ces cruautés. Sur la côte est du Congo, le trafic a plutôt été encouragé que supprimé par suite des fortes sommes payées en compensation aux marchands d'esclaves.

Dans la haute Egypte on prétend que les habitants, poussés par la famine, se mangent les uns les autres et que l'on recherche tous les animaux si répugnants soient-ils. On se bat pour se les disputer et il y a tous les jours de nouvelles victimes. On attribue cette situation aux mauvaises récoltes, résultat auquel les guerres anglaises ont assurément contribué.

On prétend que ces guerres, par le massacre d'hommes qu'elles ont causé, ont privé le pays d'une population mâle suffisante pour s'occuper de l'agriculture.

On affirme aussi qu'à Sierra Léone et sur la Côte d'Or en général les officiers anglais, n'ayant aucune responsabilité, se conduisent brutalement envers les indigènes, qu'ils font fouetter et torturer à leur gré.

Pendant ce temps, l'Angleterre construit un certain nombre de canonnières dans le but de répandre le christianisme en Afrique.

Les bateaux ont un faible tirant d'eau de façon à pouvoir remonter les rivières ; ils seront armés d'un nombre suffisant de canons pour démontrer aux natifs les avantages de la civilisation.

Conseil de Cabinet.

Londres, 10 juin.— Un Conseil de Cabinet a eu lieu aujourd'hui. On a été d'avis de tenir un caucus des membres du parti Tory.

Naufrage.

Londres, 10 juin—La barque anglaise *Dinafore*, Capt. Tidwarsh, partie de Middlesborough, le 12 mars, pour Babia Blanca, a été jetée à la cote près du Cap Corrientes. Le capitaine et cinq hommes d'équipage ont péri; le reste de l'équipage est arrivé à Buenos Ayres. La barque a été abandonnée.

Banque impériale d'Allemagne.

Berlin, 10 juin—L'état de la banque impériale d'Allemagne indique une augmentation sur les espèces de 6,800,000 marcs.

Incendie.

St-John, Québec, 9 juin— Black's Opera House a brûlé ce matin. On a craint pendant un moment que le magnifique hôtel Balmeral, qui se trouve en face, ne devînt aussi la proie des flammes.

Les membres de la compagnie de minstrels Gorton, de la Nouvelle-Orléans, ont perdu tous leurs costumes.

A propos d'Eyraud.

New York, 10 juin—Une dépêche de la Havane dit que les autorités ont hâte de se débarrasser d'Eyraud. Ainsi qu'on l'a déjà annoncé, il a attenté à ses jours en essayant de se couper une veine et jeudi dernier il a demandé du savon.

Comme ses allures paraissaient suspectes aux gardiens, ils l'ont fouillé et ont trouvé sur lui une corde faite avec sa chemise coupée par bandes qu'il avait savonnées. A l'extrémité se trouvait un nœud coulant.

Le prisonnier était furieux que ses plans eussent été découverts.

Il est dans une cellule vide, sans aucun meuble et il dort sur la pierre dont elle est pavée.

Cinq soldats en demi cercle devant la porte tiennent leurs regards constamment fixés sur le prisonnier.

Les détectives ne sont pas autorisés à le voir et il ignore qu'ils soient à la Havane.

On craint que s'il vient à l'apprendre il trouve moyen de se détruire. Il sera remis entre leurs mains au dernier moment et transféré à bord du *Lafayette* à destination de St-Nazaire et de là il sera emmené à Paris.

On est d'avis que les détectives McGillan et Soudais ne l'amèneront pas vivant à Paris. On pense qu'il sautera par-dessus bord ou refusera de prendre sa nourriture. Les détectives lui mettront les menottes et le garderont constamment à vue à tour de rôle. S'il refuse de manger ont le nourrira artificiellement.

Eyraud fait peine à voir. Il est enfermé comme un fauve et le désespoir se lit sur son visage. Il est très pâle. Il hait les journalistes.

Il dit que le consul de France ne fera rien pour lui et croit que l'affaire sera appelée devant les tribunaux espagnols. Il prétend que la perte abondante de sang lui a fait du bien. A un visiteur qui lui demandait s'il avait pu mettre tout seul le corps de Gouffé dans la malle, il a répondu: "Oui, et j'aurais pu y mettre le vôtre aussi." Il refuse de rien dire au sujet de Gabrielle Bompart, et ce n'est qu'il ne croit pas ce qu'on a dit d'elle.

A en juger par ses manières, il sera désespéré quand il apprendra qu'il est obligé de retourner en France, et il y aura de terribles scènes pendant le voyage à bord du *Lafayette*.

Les White Caps au New Jersey.

Noy's Landing, N. J., 10 juin—Les White Caps ont reparu au Noy's Landing et plusieurs citoyens respectables ont reçu avis de leur présence, pendant la semaine, entr'autres Mme Veuve Lydia Jenkins, dont le mari est mort depuis six mois. Samedi soir elle a trouvé la notice suivante sous sa porte :

"Mme Lydia Jenkins:

"Si vous ne cessez pas de tenir une maison peu recommandable et de donner asile chez vous à des hommes mariés, on vous servira une portion de goudron et de plumes.

(Signé:)

"WHITE CAP COUNCIL No 84."

Mme Jenkins, qui ne comprend nullement le motif de cette attaque, a déclaré qu'elle se chargeait de faire condamner les White Caps si on parvient à s'emparer d'eux.

F. Mick a été informé d'avoir à cesser de boire et à reprendre son travail, sous peine d'être fouetté et chassé de la ville. M. Mick a juré de tuer le premier qui l'attaquerait.

D'autes citoyens ont reçu l'ordre de nettoyer leurs étables à porcs et de construire des abris pour leurs bestiaux.

Si l'on réussit à pincer les coupables, on les traitera de la façon dont ils traitent les autres.

Une querelle entre deux garçons de café qui se battent avec des gants.

San-Francisco, 10 juin. — Harry M. Bride et Frank Larue, deux garçons de café se sont pris de querelle hier, au sujet d'une fille et ont décidé de se battre au Golden Gate Club avec des gants de 3 onces. Des témoins ont été choisis et les combattants ont été mis 12 fois en présence.

Au 12me "round," Larue n'avait pas une égratignure mais McBride était sans connaissance et le sang lui sortait par les oreilles, le nez et la bouche et il était horiblement mutilé.

Les médecins ont déclaré qu'un vaisseau avait été rompu et que le blessé succomberait probablement.

Larue a été arrêté.

Querelle de ménage.

San Francisco, 10 juin—Michel Coulin, un fabricant de savon, a blessé mortellement sa femme d'un coup de revolver. Ils étaient mariés depuis sept ans, mais n'avait jamais été heureux en ménage et Coulin a tiré sur sa femme à la suite d'une querelle.

Accident de chemin de fer.

Plymouth, Wis., 10 juin—Une grave collision s'est produite hier à un mille au sud de cette ville, sur la ligne du Milwaukee and Northern R. R. Il y a eu 10 blessés, dont 4 gravement. Ces derniers sont: Thos Rasperson, John Burke, Mat Anon et Emile Bossinos.

Naperville, Ill., 10 juin—Une aiguille restée ouverte sur la ligne du Burlington R. R. a causé hier soir une collision entre deux trains de marchandises. Une locomotive et plusieurs wagons ont été brisés et le serre-frein Emile Humin a été blessé mortellement.

Mort de Tommy Sulton après un jeûne de 96 jours.

Dubuque, Iowa, 10 juin—Tommy Sulton est mort hier après avoir jeûné pendant 96 jours. Pendant ce long jeûne il s'est soutenu avec de l'eau de Seltz. Avant la mort de l'enfant plusieurs médecins se sont réunis et ont déclaré qu'il succombait à une paralysie de l'estomac et des intestins.

Il y a quelques années, l'enfant fit une chute, et depuis il n'a jamais été en parfaite santé. Il y a 96 jours, son estomac refusa tout aliment solide et l'eau de sets fut le seul liquide qu'il put retenir. Il a souffert horriblement, mais courageusement jusqu'à la mort.

Arrestation de Chinois.

Tucson, Ariz., 10 juin—J. C. McCoy, l'agent du trésor, qui était à la poursuite d'une bande de chinois débarqués il y a un mois à Guaymas, les a suivis dans l'Arizona et en a arrêté 24 qui mouraient de soif dans le désert. Il y avait 6 enfants parmi eux.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Chambre.

Washington, D. C., 10 juin—Une pétition a été présentée par la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans, demandant une allocation de $500,000, pour établir une ligne de steamers entre la Nouvelle-Orléans et la côte occidentale de l'Afrique.

Sur motion de M. Morrill, le bill de la Chambre relatif à l'argent est référé au comité de finances.

La Chambre se forme en comité général sur le bill d'allocation postale.

M. Payson, de l'Illinois occupe le fauteuil présidentiel. Après quelques débats, le bill est rapporté à la Chambre qui l'adopte.

Les sénateurs républicains au Congrès

Washington, D. C., 10 juin—Les sénateurs républicains se réuniront ce soir pour choisir un successeur au Col. W. P. Canaday, sergent-d'armes du Sénat, dont la démission prendra effet le 30 courant.

Voici les noms des candidats: MM. Reade, du Maine; Byington, du Connecticut; Dunn, du Delaware; Bailey, de la Pennsylvanie; Swads, de l'Iowa; Valentine, du Nebraska; Reed, du Minnesota, et le général Lester S. Wilson, du Montana.

Chinois renvoyés dans leur pays.

Washington, D. C., 10 juin.—Un télégramme a été reçu aujourd'hui au département de la trésorerie, annonçant que le marshal des Etats-Unis pour le district sud de la Californie avait livré au collecteur de la douane, à San Francisco, pour être renvoyés immédiatement en Chine, 15 travailleurs Chinois qui ont passé du Mexique par contrebande aux Etats-Unis.

Il y a quelque temps 27 chinois ont été renvoyés dans leur pays de la même façon.

Le secrétaire Blaine.

Washington, D. C., 10 juin.—Aujourd'hui, le secrétaire Blaine a transmis au Congrès le rapport officiel du général W. B. Franklin, commissaire-général des Etats-Unis à l'Exposition de Paris.

Le général Franklin dit que la section américaine a été l'objet de grands éloges de la part du président de la République et des ministres qui ont visité officiellement l'exposition, et aussi des membres du juri.

M. E. K. Valentine choisi comme sergent-d'armes.

Washington, D. C., 10 juin—Ce soir le caucus sénatorial républicain a choisi M. E. K. Valentine, du Nebraska, comme sergent-d'armes du Sénat, pour succéder à M. W. P. Canaday, qui a donné sa démission.

Ensevelis sous 80,000 livres de grain.

Chicago, 10 juin—Simon Purman et Timothy Lynch étaient occupés hier, en compagnie de Peter Gill, à vider un élévateur à grain contenant 80,000 livres de blé.

Le compartiment dans lequel ils travaillaient était presque vide lorsque la cloison du compartiment voisin a cédé sous le poids du grain qui les a ensevelis.

Gill a réussi à sortir de cet amas de grain en s'accrochant à une poutre. Il a immédiatement annoncé l'accident qui venait d'avoir lieu, mais lorsque le grain a été déblayé on n'a trouvé que les corps de Purman et de Lynch.

Le successeur de M. Carlisle à la Chambre.

Louisville, Ky., 10 juin.—La convention s'est réunie aujourd'hui à Carrollton, Ky., pour choisir un candidat démocrate comme successeur de M. Carlisle au Congrès.

Le dix-septième ballottage a eu le résultat suivant :

Berry, 21; Hallan, 14 1/2; O'Hara, 14 1/2; Applegate, 10; McCann, 10; Dickinson, 8; Grant, 11; Gaunt, 8.

Accident fatal.

Paterson, N. J., 10 juin—L'ex-alderman James Pierson a été blessé mortellement hier soir par un train à Jersey City.

La Chambre de Commerce de Cincinnati.

Cincinnati, 10 juin—La Chambre de Commerce de Cincinnati a endossé aujourd'hui des résolutions adoptées le 3 juin par la Chambre de Commerce de New York, demandant au gouvernement d'améliorer le fleuve Mississipi. Ces résolutions ont été envoyées aux sénateurs et représentants de l'Ohio au Congrès.

Brûlé vif dans un élévateur.

Memphis, Tenn., 9 juin.—L'élévateur construit à West Memphis à l'usage de la T. K. & C. R. R. Co., au prix de $75,000 a été détruit ce matin par un incendie.

M. E. C. Adams, l'entrepreneur, qui venait de le terminer et qui dormait au deuxième étage, a péri dans les flammes. Il était âgé de 75 ans.

L'élévateur était assuré $25,000.

LEGISLATURE.

Chambre.

Baton-Rouge, 10 juin—Le bill de M. Shattuck a été référé, ce matin, au comité spécial nommé il y a quelques jours à cet effet par la Chambre.

RAPPORTS DE COMITÉS.

Le comité des allocations a présenté le bill d'allocation générale et a fait un rapport favorable sur le bill 125 de la Chambre—Un acte décrétant une allocation pour payer le Louisiana National Bank et le New Orleans Canal and Banking Co. l'argent avancé par ces dites banques pour réparer la bâtisse connue comme l'Institut des Sourds-Muets dans la ville de Bâton Rouge.

Le comité d'éducation a fait un rapport favorable sur le bill 26 du Sénat, un acte pour autoriser le collège St-Isidore de la congrégation de la Sainte Croix de la Louisiane, à conférer des degrés et des diplomes ayant trait aux lettres et aux arts.

Un rapport défavorable a été présenté sur le bill 195 du représentant Martin décrétant l'éducation obligatoire.

Le comité de la constitution et des messages exécutifs a fait un rapport favorable sur le bill 21 de la Chambre.

Une résolution conjointe proposant de soumettre aux électeurs de cet Etat un amendement à l'Article 129 de la Constitution de 1879, relativement à l'éducation publique.

CORRESPONDANCE.

Aux Editeurs de "L'Abeille":

BAIE ST-LOUIS, 9 juin 1889.

Hier, dimanche, 8 juin, la Baie St Louis avait pris un air de fête à l'occasion de la Première Communion et de la Confirmation d'un grand nombre de jeunes garçons et de jeunes filles. C'est toujours un spectacle singulièrement émouvant de voir ces enfants, ces jeunes filles vêtues de blanc, comme on se plaît à se représenter les anges, s'approcher avec cette réelle et sincère ferveur de la table sainte. Aussi, l'église pouvait-elle à peine contenir tout le monde qui s'y pressait.

A la grand'messe, à la suite de laquelle devait avoir lieu la Confirmation, toute la haute société actuellement en villégiature à la Baie St-Louis s'y trouvait. Le désir d'entendre de bonne musique n'y était peut-être pas absolument étranger.

En effet, MM. C. Haumane et J. Grisal, de passage à la Baie, avaient bien voulu prêter le concours de leur talent remarquable à cette cérémonie religieuse.

M. C. Haumane chanta avec accompagnement d'orgue et de violoncelle le célèbre "Santa Maria" de Faure. Ce serait trop peu dire que M. Haumane possède une jolie voix de baryton, car il a prouvé qu'il sait la conduire en véritable artiste, du chant ayant surtout le sentiment qu'il parvient à communiquer à ceux qui l'écoutent. Sa voix a fait merveille ici, et le plus grand désir de ceux qui l'ont entendu est de l'entendre encore.

M. J. Grisal, premier violoncelliste à l'Opéra français, titre qui, à lui seul, me dispenserait d'en faire l'éloge, a joué avec le talent que vous lui connaissez une jolie rêverie de Fauconnier.

Un de mes bons amis, me disait en sortant de l'Eglise: "Vrai! de la musique comme celle là fait plus de bien à l'âme qu'un long sermon!"

Je l'ai laissé à cette réflexion qui ne manque pas d'un fond de vérité.

UN LECTEUR ASSIDU DE "L'ABEILLE."

En voyage, un touriste demande, à un cocher, ce qu'il pourrait lui montrer de curieux. Le cocher le mène à la maison d'arrêt, la merveille de l'endroit.

Cette visite faite, le touriste témoigne à son conseiller la plus vive satisfaction de ce qu'il vient de voir.

—C'est beau, n'est-ce pas, monsieur ? Et tout ça pour des canailles! Ah! il se passera encore des révolutions avant qu'on en fasse autant pour les cochers!

Entre amis;

—Mon cher, j'ai eu le plaisir de rencontrer ta sœur, hier, dans la rue, et de la saluer.

—Ce n'est pas elle, elle est à la campagne.

—Alors, quand tu la verras, exprime-lui-en mes regrets.... sincères.

Les concierges parisiens;

—Monsieur, une lettre.

—Très bien, merci. Dites-moi, pourquoi ne l'avez-vous pas montée hier? Voyez le timbre.

—Oh! ça ne fait rien; monsieur; c'est un rendez-vous pour demain.

Le général Saussier,

GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS.

Nous lisons, dans la *Liberté* :

Les grands caractères sont rares dans la seconde moitié de ce siècle. La modestie du général Saussier souffrira sans doute si ces lignes tombent sous ses yeux ; pénétré du sentiment de ses devoirs, il se renferme exclusivement dans l'exercice consciencieux de son commandement ; avant tout, il a horreur du bruit, de la réclame, de tout ce qui respire l'intrigue ou le charlatanisme.

Sans doute l'effondrement du boulangisme est dû, avant tout, au bon sens du pays ; mais trois hommes ont contribué surtout à l'anéantissement du fétiche : le président Carnot, le ministre Constans et le gouverneur de Paris.

Il fut un temps où l'entourage du général Boulanger, alors ministre de la guerre, ne parlait rien moins que de l'enlèvement du général Saussier ! On se rappelle que le gouverneur, attaqué dans la personne de son chef d'état-major, ne retira sa démission que devant une manifestation éclatante du conseil des ministres.

La biographie du général Saussier est peu connue des masses, elle mérite de l'être pour qu'on n'ignore pas les qualités de l'homme qui sera à la tête de l'armée au jour du danger..

Après avoir passé vingt ans à combattre en Algérie, en Crimée, en Italie, au Mexique, le général, blessé six fois sur le champ de bataille, était, en 1870, le seul colonel de sa promotion d'Ecole. Fait prisonnier sous Metz, bien que possesseur d'une fortune indépendante, il refusa de rester prisonnier de guerre sur parole, fut enfermé près de la frontière russe et ne s'échappa qu'en soudoyant ses geôliers et au mépris de sa vie.

Général de brigade à sa rentrée en France, il fut nommé député de l'Aube et prit place parmi les républicains du Centre Gauche, à une époque où l'avancement dans l'armée allait surtout aux ennemis de la démocratie.

On se rappelle qu'un jour, à la tribune de l'Assemblée de Versailles, le général sous l'impression de la chaleur de l'enceinte eut une défaillance; le président de l'Assemblée eut le bon goût de dire alors que si l'élévation de la température avait de l'influence sur le général, il n'en était pas de même des balles de l'ennemi! Un tolle d'applaudissements éclata sur tous les bancs de l'Assemblée.

Après le vote de la Constitution et la dissolution de l'Assemblée, le général Saussier renonça à la vie politique pour se consacrer exclusivement à ses devoirs de soldat.

Commandant du 19e corps en Algérie, il était dans son élément, et ce fut un vrai sacrifice pour lui que d'accepter le gouvernement militaire de Paris.

Mais c'était un devoir, et le général ne pouvait s'y dérober.

Le gouvernement de la République sait qu'avec lui la loi et le devoir n'auront jamais de serviteur plus intègre ; il sait que tout dans sa vie est une entité et signifie abnégation et dévouement.

Le ministre de la guerre actuel a bien mérité du pays en créant un chef d'état-major de l'armée, destiné à devenir major général en cas de guerre. Le choix du général Miribel a été applaudi par la presse entière : celui du généralissime a depuis longtemps les suffrages de l'armée et du pays!

Dans un hôtel, un pickpocket entre, à pas de loup, dans la chambre d'un voyageur qui venait de rentrer.

—Ah! pardon, dit-il en regagnant, vivement, la porte, je vous croyais sorti!

On parle histoire sainte devant Boireau.

—Au commencement, Adam était seul.

—Alors, interrompit-il, comment faisait-il pour faire des dettes!

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanés et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St James.
36 Station du Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern. Française
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 [illegible]

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS. —MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 1.........5:55 am	No 2.........5:00 pm
No 3.........5:55 pm	No 4.........7:55 am
No 5.........10:10 am	No 6.........3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Fast Mail. 7:00 am	No 4 Fast Ex...8:15 am
No 7 Const Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex...3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 8 Const Acc. 3:40 pm
No 5 Fast Ex...7:20 pm	No 2 Fast Mail. 8:00 pm
Excursion dimanche et mercr. 9:45 pm	Excursion dimanche et mercr. 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée et départ des trains du dépôt du Queen and Crescent comme suit :

Arrivée.........11:30 am | Départ..............2 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express.......7:00 pm	No 51 California Express.......8:00 am
No 54 B. R...............8:00 am	No 53 B. R...............8:00 pm

MORGAN LINE.

No 19..........8:10 am	No 20..........4:05 pm
No 17, local....7:50 pm	No 18, local....7:16 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 11:25 am	No 6 Fastline..8:45 am
No 5 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited...4:00 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD, —ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Pour le dimanche.

No 43..............7 pm | No 44..............7:45 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 41............8:30 am | No 42..............4:00 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9:90 a m	4:00 a m	Pte-la-Hache.. 7:00 am
4:50 p m		...............6:00 pm
		Shell Beach....9:30 am
	Dimanche.	
10:10 am	8 pm / 6:00 am	4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 11 JUIN 1890.

Bayou Goula—MARY Z. COMEAUX, à 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m
Atchafalaya—WARREN, à 5 p m
Bayou Têche—TECHE, à 5 p m
Ouachita River—JOSIE W. à 5 p m
Cincinnati—NEW MARY HOUSTON, à 5 p m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m

JEUDI, 12 JUIN 1890.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 p m

Fleuve et rivières.

Memphis, 10 juin—Le fleuve baisse. Temps partiellement couvert et chaud. Pas d'arrivages ni de départs.

Memphis, 10 juin, soir.—Le fleuve a baissé de 1 pied 1/10 pouce. Temps clair et agréable. Montant, Golden Rule pour Cincinnati à 9 p m. Arkansas City pour St-Louis à 9 a m. Départ, Rainbow pour Cincinnati à 1 p m.

Cairo, 10 juin—Le fleuve a 22 pieds 7/10 et baisse. Temps couvert et chaud.

Cairo, 10 juin, soir.—Le fleuve a 22 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair et doux. Départ Jennie Campbell pour Memphis 5 p m.

St-Louis, 10 juin— Le fleuve a 15 pieds à l'étiage et monte rapidement. Temps clair et chaud. Arrivés Ironsides, City of Providence de Natchez. Départ City of Monroe pour Natchez Ironsides pour Caire.

Louisville, 10 juin La rivière baisse—5 pieds 5 pouces dans le canal; 5 pieds 3 pouces aux chutes. Temps beau et agréable.

Louisville, 10 juin, soir—La rivière baisse—7 pieds 10 pouces dans le canal; 7 pieds 6 pouces aux chutes. Temps couvert et frais.

Cincinnati, 10 juin—La rivière a 10 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 10 juin, soir.—La rivière a 16 pieds 6 pouces et monte. Temps beau et frais.

Les Passes.

Port Eads, 10 juin, 6 p m—Vent du sud-est. Arrivés, à minuit, steamship El Paso, capitaine Quick, de New York; st. anship anglais Jamaican, capitaine Lawson, de Liverpool, via les Barbades, Colon, etc; à 5 a m, steamship norvégien Albert, capitaine Tellefsen, de Progresso; barque espagnole Barcelona, capitaine Sintes, de la Havane; goëlette Ira B Ellison, capitaine Farwell de Minatitlan; navire américain Fawn, capitaine Hopkins, de Rotterdam.

Départs, steamships Johannes Brun pour Rustan et Erl King pour Brême et Londres.

Marchés.

Paris, 10 juin—Les rentes 3 pour cent—92 francs 45c.

Londres, 10 juin, 4 p m—Consols à la clôture 97 5/16 au comptant et 97 1/2 à terme.

Havane, 10 juin.—Or espagnol 242 à 242 1/4. Change stable. Sucre ferme.

Change stable—sur les Etats-Unis, 60 jours 8 3/4 à 9 de prime; de courte vue, or, 9 3/4 à 10 de prime, sur Londres, 19 3/4 à 20 de prime, sur Paris, 5 3/4 à 6 de prime.

Liverpool, 10 juin Coton—Calme et plus facile.

Middling 6 1/2d.

Ventes 6,000 balles, y compris 500 pour la spéculation et l'exportation, et 5,100 balles coton américain.

New York, 10 juin.—Coton calme. Middling Uplands 12 1/4. Middling Orleans 12 7/16.

Ventes 169 balles.

Futurs—plus stables à l'ouverture. Livraisons en juin 12.11; juillet 12.12, août 12.03; septembre 11.12; octobre 10.68; novembre 10.54; décembre 10.53; janvier 10.56; février 10.60.

New-York, 10 juin—Coton calme. Middling Uplands 12 1/4. Middling Orleans 12 7/16.

Ventes 137 balles.

Futurs—stables à la clôture. Ventes 102,500 balles.

Livraison en juin 12.16, juillet 12.17, août 12.05, septembre 11.15, octobre 10.71, novembre 10.58, décembre 10.56, janvier 10.60, février 10.60.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 10 JUIN 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship New Orleans, Halsey, New York.
Steamship (ang) Jos. Oteri, Jr, Culotta, Bluefields.
Steamship El Monte Quick, New York.
Steamship Clinton, Otis, Brazos Santiago, via Galveston.

ARRIVÉS.

Steamship El Paso, Quick New York

A LA QUARANTAINE.

Steamship (ang) Jamaican, Lawson, Liverpool via les Barbades, les ports de la Colombie et le Venezuela.
Steamship (norv) Albert Tellefsen, Progresso.
Barque (esp) Barcelona, Sintes, Havane.
Goëlette (am) Ira B Ellems, Farwell, Minatitlan

BATEAUX A VAPEUR

Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
Assumption, Dodd, Cut Off. Bayou Lafourche.

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Breakwater—23,500 régimes figues bananes 45,000 bananes 14,000 cocos 50 douz. ananas 13,500 sols.

BONACCA—par steamship S Oteri—17,500 régimes figues bananes 23,000 bananes 6500 cocos 4500 oranges 200 ananas 3 barils mangos $3000 en so s.

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—Fret assorti.

CUT-OFF—par steamer Assumption—55 boucauts sucre 524 barils sucre et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—175 barils sucre et fret assorti

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD 13 boucauts tabac 102 barils sucre et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 9 balles coton 40 boucauts sucre 425 barils sucre 1580 sacs sucre 1 baril riz 4 barils vin 338 caisses champagne et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1 balles coton 201 boucauts tabac et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—5 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Kemble..........parti 7 juin
Steamship Excelsior, Higgins..........parti 7 juin
Steamship El Mar, Hawthorn..........parti 11 juin

LIVERPOOL.

Steamship Inventor, Black..........parti 27 avril
Steamship Statesman, Jones..........parti 23 mai
Steamship Haytian, Coward..........parti 10 mai
Steamship Floridian, Sandry..........parti 17 mai
Steamship Vesta, Corbishley..........parti 23 mai
Steamship Darien, Wallace..........parti 8 mai
Steamship Architect, Bond..........parti 22 mai
Steamship Jamaican, Lawson..........parti 26 avril
Steamship Cuban, Anson..........parti 28 mai
Steamship Historian, Buddle..........parti 24 mai
Steamship Yucatan, Fost..........parti 31 mai
Steamship Texan, King..........parti 3 juin
Steamship American, Bertie..........parti 5 juin
Steamship Explorer, Jones..........parti 10 juin

LONDRES.

Steamship European, Johnston..........parti 11 juin

ANVERS

Steamship Nantes, Manoni..........parti 16 mai
Steamship Marseille, Mollière..........parti 29 mai
Steamship Kennett, Lake..........parti 28 avril
Steamship Para,..........parti 3 juin

BORDEAUX.

Steamship Marseille, Mollière..........parti 2 juin

HAMBOURG.

Steamship Valesia, Marxen..........parti 23 avril

LISBONNE

Barque Commercio, Cawaldo..........partie 17 mai

ROTTERDAM.

Navire Fawn, Hopkins..........parti 12 avril

MONTEVIDEO.

Barque Amielio Galatola, Scotto..........partie 5 mars

GÊNES.

Barque Goschen, Hillerns..........parti 19 avril
Barque Volonta de Dio, Olivari..........partie 19 avril

PALERME

Steamship Annie, Ormiston..........parti 26 mai

SALERNO.

Barque Marco Polo, Gundersen..........partie 28 mars

RIO DE JANEIRO.

Navire Thérèse, Storm..........parti 29 avril
Barque Sercia, Reis..........parti 26 avril
Steamship Pascal,..........parti 27 mai

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Position
Aransas	Havane	Alger
Arabian	....	rue 5e
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Californian	Liverpool	1er dist. 37
Chelydra	Brême et Londres	4e dist. 41
El Monte	New York	Alger
El Paso	New York	Alger
Gussie	Bocas del Toro	Alger
Havre	Havre	4e dist. 41
Hispania	Port Limon	1er dist. 15
Mandalay	U K ou Continent	Gretna
Morgan	Brasos Santiago	Alger
Morgan City	Mobile	Alger
Prydain	U K ou Continent	Elevator
Professor	Liverpool	Southport
S Oteri	Honduras	1er dist. 14
Trinacria	Gênes	3e dist. 30
Tabasquena	En réparation	Pie Tier
Whitney	Laid up	Alger
NAVIRES.		
Stephan	Brême	4e dist. 43
BARQUES.		
Auguste	Brême	4e dist. 42
Anna	Brême	Gretna
Orsola	Espagne et Portugal	1er dist. 33
San Michele	Continent	3e dist. 25
Vinka	....	rue 5e
BRICKS.		
Jessita	....	2e dist. 18
GOELETTES.		
Jos P Machecn	....	3e dist. 29
Royalist		2e dist. 17
Secundus		2e dist. 18
Santo Oteri		1er dist. 13

NEW-SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier.

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé..........$50,000,000
Actions..........$200 chacune

CONSEIL DE DIRECTION.

Henry Gardes...President American Nat. Bank
George R. Preston...Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas...Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakespeare..........Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder..........A. B Griswold & Co.
Jas. S. Richardson..........Richardson & May
Jules A. Blanc..........Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala..........Capitaliste
John Hanson Kennard..........Avocat
E. H. Power

OFFICIERS.

Président..........HENRY GARDES
Vice-Président..........JOS. A. SHAKESPEARE
Secrétaire..........HENRY GINDER
Trésorier..........JULES A. BLANC
Avocat Général..........JOHN HANSON KENNARD
Directeur Général..........E. H. POWER

CE PLAN EST

Le meilleur pour l'emprunteur!

Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!

1er juin 1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Vve E. Tudury vs. Mme Vve J. P. Rousède, administratrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,680—En vertu d'un writ de saisi et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Amour et Bons Enfants, désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan fait par A. Castaing le 18 novembre 1852, déposé à l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville; les dits lots mesurent, à la mesure américaine, comme suit: Le lot No 4 trente-et-un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants sur quatre vingt seize pieds de profondeur. Le lot No 5 trente et un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même District et le même ilet que les lots décrits plus haut, désigné par le No 6 sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant un pied américain trente et un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Troisième District, coin des rues Girod et Musique.

Succession de Jules Mampes et sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 22,940.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 5 juin 1890, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges qui en appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville.

Le dit lot est désigné par le No 13 de l'ilet No 107, borné par les rues Urquhart, Girod et Musique et l'avenue Washington, sur un plan de L. Surgi, du 3 février 1857, et déposé en l'étude de C. W. Fowler, notaire, sous le No 23 du livre de plans de Louis Forand; le dit livre de plans est actuellement déposé au bureau des archives des notaires de cette ville; le dit lot de terre forme le coin des rues Girod et Musique, et mesure 35 pieds de face à la rue Musique sur 118 pieds de profondeur et de face à la rue Girod.

Les améliorations consistent de deux jolis cottages—un contenant 4 chambres, cuisine dans le fond ayant 2 chambres et hangars. L'autre contenant 5 chambres, cuves, grande cour, arbres touffus, lieux d'aisance, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance payable dans un an garanti par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de poursuites pour en forcer le paiement. Les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur aura à payer les taxes de 1890.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

8 juin—8, 14, 21, 28—juillet 5, 12

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et Grand Terrain Dans le Troisième District.

No 28,281—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de Joseph Schwartz.

PAR MACON, PAUL & DENIS— Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 21 mai 1890, dans l'affaire de la succession de Joseph Schwarts, Il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Urquhart et Girod, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, désigné par le No 486 de la rue Bagatelle.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, cuisine, bâtisse, entrée pour wagon, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 en sus du prix de son adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

2 mai—27 31—7 14 21 28 juin

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville—JEUDI, 19 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté du 13 mai 1890, pour le compte de la succession de Louis Edmond Faurès, No 29,841 du dossier, il sera vendu.

Le cinquième indivis des morceaux de terre tous situés dans la paroisse St Jean Baptiste, Louisiane, décrits comme suit :

1° La 1/4 N. E. de la sec. 19, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 16/100 acres. 2° La 1/4 S. E. de la sec. 19, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi contenant 160 2/100 acres. La 1/2 O. de la 1/2 E. de la sec. 30, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi contenant 160 acres. 4° La 1/2 O. de la 1/2 E. de la sec No 31, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi contenant 160 acres.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 mai—20 28 31—juin 7 14 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,395—Division —.—Vaccaro et Tortorich, et Joseph Vaccaro et D. J. Tortorich comme membres de la dite raison sociale et individuellement, vs. Leurs Créanciers.—Ordre : Considérant la soumission des pétitionnaires aux exigences de la loi; il est ordonné—Que la pétition de Vaccaro et Tortorich, comme raison sociale, et de Joseph Vaccaro et Dominick J. Tortorich, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, faisant application pour un répit, soit enliassée. et qu'une réunion des créanciers des dits pétitionnaires soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le SAMEDI, 12me jour de juillet 1890, à 11 A. M., dans le but de voter sur l'application des dits pétitionnaires, devant leur être accordé six, douze et dix-huit mois, dans lesquels ils puissent payer leurs obligations en trois versements égaux, et pour telles autres raisons que la loi pourra autoriser ou qui pourront être soumises à la dite réunion des créanciers, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que A. A. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 juin 1890.

(signé:) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

8 juin—8 25—juil 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de E. M. Purcell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 29,694, — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Caroline A. Weber (Purcell) exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

8 juin—8 13 17

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73......CHARTRES......73

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'entrepôt de choix Nos 122 à 126 rue Magazine entre Lafayette et Girod.

Vente à l'encan à crédit.

Dans l'affaire de l'interdiction de Daniel S. Bewers.

No 25,779—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frederick D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" en date du 31 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

La propriété "Entrepôt," de choix, Nos 122 à 126 rue Magazine, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Foucher, Lafayette et Girod. Le terrain est composé du tout des lots 2, 3, 4, 10, 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. B. Cenas, notaire, le 12 avril 1850. Les dits lots se touchent et mesurent ensemble 59 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Magazine (et s'étendant au travers de l'ilet) 59 pieds 2 pouces 3 2 5 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Girod, et 172 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette, le tout plus ou moins. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1890, à M. J. Watts Kearny.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque spéciale et privilèges et liens de vendeur sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de garantie 10 pour cent de dépôt devant être payé au moment de l'adjudication et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1890.

Acte de vente pardevant Jno. Pendergast, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er juin—1er 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Girod, entre Carondelet et Baronne.

—ET—

Une propriété-cottage de choix rue Bassin, entre Terpsichore et Euterpe.

John Stumpf vs. Katie Stumpf et als.

No 29,732—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans cette affaire par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

1° Six résidences en briques à un étage Nos 194 à 200 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Julia, Carondelet et Baronne; les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et F, sur un plan ou certificat de voyer fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 22 mars 1890. Lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun comme suit, à savoir:

Le lot A mesure 15 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 14 pieds 7 pouces sur la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces sur la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot C et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des dits lots B et C.

Le lot C mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.

Le lot D. mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot E, et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot E. mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot F mesure 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois à un étage à double corps de logis, Nos 428 et 430 rue du Bassin, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin (autrefois White), Franklin, Terpsichore et Euterpe désigné comme lot No 7, et mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et de 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec transfert de polices d'assurance, honoraires d'avocat pour le cas de poursuites judiciaires, et toutes les autres clauses ordinaires de garantie. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Sulphur Spring Bien améliorée et cultivée, Et deux morceaux de terre attenants. Pâturage et terre de bois pour construction, près de Covington, Lne.

A l'encan pour du crédit.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 12 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur, à savoir—

1° La propriété Sulphur Spring, située à à peu près un demi mille au nord de la ville de Covington, dans la paroisse St Tammany, Lne. étant une partie de la Section 57-Township 6, Sud du Range 11 Est, ayant à peu près 338 47/100 acres, borné au Nord à l'Est par la rivière Bogue Fa'aya et à l'Ouest par le chemin Lee Ferry. Ces terres sont toutes entourées et en partie cultivées en cannes à sucre, maïs et avoine, ayant à peu près 25 acres en plant de cannes et quelques souches. Il y a une grande sucrerie avec chaudières, machine, moulin et équipage, grange écurie, hangar à fourrages, cabanes pour travailleurs, etc., face au chemin Covington, la principale avenue. Il y a deux cottages et vers le centre une maison de fermier et un cottage séparé. Il y a sur le terrain trois abondantes sources deux desquelles sont sulfureuses et une ferrugineuse, cette dernière est entourée d'une jolie et grande fondation en briques convenable pour une grande bâtisse. Ces jolies sources sont renommées dans tout le Sud pour leurs propriétés médicinales et curatives. Les communications avec la ville sont constantes et rapides.

2° Le morceau Grazing touchant au terrain ci-dessus et face sur A. à l'ouest du chemin Lee Ferry, ayant à peu près 322 53/100 acres et presque tout défriché et entouré, traversé par le (Mile et North Branches) sur ce terrain il y a un grand puits ou source minérale. Le terrain forme une partie de la section 37, Township 6, South Range 11 East, ayant à peu près 640 acres de terre presque tout en bois pour construction, ayant une grande façade sur la rivière Bogue Falaya, et est traversé par deux chemins Covington et le Mile Branche

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance des prix respectifs de l'adjudication à un crédit de un, ou un et deux ans du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication, jusqu'à maturité et jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'assurance de toutes les améliorations et le transfert des polices aux détenteurs des billets, ensemble avec la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de garantie, les acquéreurs assumant le paiement des billets et toutes les taxes pour l'année 1890 et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J Woulfe, Esq., notaire.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence No 330 rue Conti

Adam Wagatha et als vs Mme Charlotte Burkhardt et als.

No 30,008—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J HOEY, encanteur,—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci dessus par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 15 mai 1890 il sera vendu à l'encan:

La résidence en bois à deux étages No 330 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Roman et Prieur, le lot mesure 21 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 65 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins.

Conditions comptant.—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant A. J. Lewis, notaire.

24 mai—24. 31—juin 7 14 21 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété coin Constance et Philip.

Vve Annie Bopp vs Henry B. Bopp et William Bopp.

No 29,717—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu du jugement rendu dans l'affaire ci dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

Le grand lot et améliorations qui s'y trouvent, coin nord-est des rues Constance et Philip, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel, désigné comme lot No 6, et mesurant 33 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Philip, formant le coin des dites rues.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin Ory, notaire.

24 mai—24 31—7 14 21 28 juin